CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

MM FINANCES

Société anonyme au capital de 234 600 €.
Siège social : 1, rue Saint-Senoch, 75 017 Paris.
718 201 221 RCS Paris.

Avis de réunion valant avis de convocation.

MM. les actionnaires de la société sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 31 mars 2006 à 17h30, au 7, rue d'Artois, 75008 à Paris en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour.

— Nomination de trois nouveaux administrateurs ;
— Questions diverses ;
— Pouvoirs pour les formalités.

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédés par eux.
Pour participer à l'assemblée :
— les propriétaires d'actions nominatives doivent être inscrits en compte cinq jours avant cette dernière ;
— les propriétaires d'actions au porteur doivent, dans le même délai, adresser une attestation d'immobilisation délivrée par une banque, un établissement de crédit ou une société de bourse, soit au siège social, soit à Euro Emetteurs Finance, 48, bld des Batignolles, 75 007 Paris, six jours au moins avant la date de l'assemblée. Les propriétaires d'actions au porteur, devront accompagner leur formulaire d'une attestation d'immobilisation comme indiquée ci-dessus.

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée recevront sur leur demande une carte d'admission.
Les actionnaires désirant voter par correspondance à l'assemblée recevront sur leur demande un formulaire de vote par correspondance. Les formulaires de vote par correspondance ne seront pris en compte qu'à la condition d'être reçus par la société trois jours avant la date de l'assemblée.
Les demandes d'inscriptions de projets de résolutions à l'ordre du jour de cette assemblée présentés par les actionnaires en application de l'article 128 du décret du 23 mars 1967, devront être adressées au siège social dans un délai de 10 jours suivant le présent avis.
Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite de demande(s) d'inscription de projet(s) de résolution(s) présenté(s) par les actionnaires.

Le conseil d'administration.

0602521